

Inspection des viandes—Loi

viande et fixe également les redevances exigibles à cet effet. Si le gouvernement n'a pas l'intention de se servir de cette loi pour prévoir les redevances, est-il disposé à supprimer ce passage en comité?

M. Mitges: Monsieur le Président, on n'a pas décidé si l'on fera payer des redevances. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et les représentants de ce secteur ainsi que ceux d'autres secteurs agricoles en discutent actuellement.

Les redevances pourraient s'appliquer par ailleurs au temps supplémentaire. Si l'inspecteur faisait du temps supplémentaire, l'établissement devait le payer. Ces alinéas pourraient très bien s'appliquer au temps supplémentaire qui est facturé, ce qui est arrivé souvent lorsque je travaillais au ministère.

M. Althouse: Monsieur le Président, le député affirme de toute apparence que ces dispositions donnent le pouvoir d'imposer ces redevances par la voie réglementaire et il admet que cette mesure législative confère un tel pouvoir.

M. Mitges: Monsieur le Président, je n'ai pas dit cela. J'ai dit que le temps supplémentaire pouvait être couvert par les redevances également. Je le répète, on n'a pas décidé si l'on imposera des frais supplémentaires pour les inspections. Les discussions à ce sujet ne sont pas encore terminées et rien n'a été décidé.

● (1240)

M. Althouse: Monsieur le Président, les ministériels prétendent à leur guise que le gouvernement n'a pas l'intention de mettre en œuvre tous les projets annoncés dans la déclaration économique du 8 novembre ou qu'ils ne font pas partie de sa politique, ce qui est passablement déroutant. Si le gouvernement n'as pas l'intention de les concrétiser, pourquoi en a-t-il parlé? Si le gouvernement avait l'intention de provoquer la discussion, pourquoi ces mesures n'ont-elles pas été présentées sous forme de document d'étude ou de travail? Depuis un siècle, les déclarations économiques annoncent la politique du gouvernement. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les députés se font des illusions et pourquoi ils pensent que la déclaration économique et que la prise de position du gouvernement ne reflètent pas sa politique. Rien ne nous permet de croire que le ministre des Finances (M. Wilson) est disposé à renoncer à l'argent qu'il compte ramasser ou à l'argent que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) ramassera pour lui. Le ministre de l'Agriculture n'a pas dit qu'il était disposé à se passer de cette somme d'argent. Par conséquent, pourquoi les ministériels s'évertuent-ils à dire que l'on étudie encore la question alors que c'est de toute évidence la politique du gouvernement et celle du ministre des Finances, qui a besoin de 65 millions de dollars de plus et qui réduira de 33 millions les prévisions budgétaires du ministère?

M. Mitges: Monsieur le Président, si le député se donnait la peine d'examiner les lois anciennes relatives à la santé des animaux et la Loi sur l'inspection des viandes, il constaterait

que ces mesures étaient très semblables et que l'on parlait de redevances pour le temps supplémentaire que devaient faire les inspecteurs. Je conseille au député de jeter un coup d'œil sur les mesures législatives qui sont en vigueur depuis le début du siècle. Le député verra, si je ne m'abuse, que ces mesures législatives sont analogues à celle-ci.

M. Althouse: Monsieur le Président, j'éprouve beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi l'on fait perdre du temps à la Chambre en ressortant des mesures législatives et des pouvoirs qui existent depuis le début du siècle alors que ce nouveau projet de loi ne changera rien. Pourquoi perdre notre temps si c'est exactement la même chose?

M. Mitges: Monsieur le Président, je ne crois pas que nous perdions notre temps. Nous essayons de regrouper le tout. Si le député avait la moindre idée de la difficulté de travailler avec plusieurs lois, il se rendrait compte que l'on a perdu beaucoup de temps. Maintenant que tout est regroupé, c'est beaucoup plus facile.

Le président suppléant (M. Charest): Je donne maintenant la parole au député de Lambton-Middlesex (M. Fraleigh) pour poursuivre le débat.

M. Sid Fraleigh (Lambton-Middlesex): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat et de faire quelques mises au point à la suite de ce qu'ont dit tout à l'heure certains députés.

Notre système d'inspection de la viande a, dans le monde entier, la réputation d'être le meilleur de tous. Les gens qui se permettent de contester la qualité de ce système ne rendent service ni à l'agriculture, ni aux entreprises de conditionnement de la viande.

Non seulement ce système a protégé les consommateurs, mais ces derniers ont, grâce à lui, la certitude que tous les aliments qui portent l'estampille du Canada sont sains et exempts de bactéries et de germes. Il n'a jamais été envisagé de supprimer une partie des inspections ou d'accroître les coûts dans le cadre du programme de recouvrement des frais. Il s'agit simplement de redistribuer les coûts afin d'en faire assumer une partie par les gens qui bénéficient des inspections.

Le ministre a expliqué dès le début qu'il était disposé à négocier avec les entreprises qui s'occupent des divers produits concernés et qu'il n'imposerait pas de frais d'inspection tant qu'un accord n'aurait pas été conclu avec ces dernières au sujet du barème des droits.

Je le répète, nos principales conserveries jouissent d'une excellente réputation internationale. Je puis assurer aux députés d'en face que les compagnies ne feront rien qui puisse nuire à leur réputation. Nos conserveries de viande exportent une énorme quantité de produits. Pour pouvoir continuer à exporter tous ces produits, il leur faut absolument maintenir des normes de qualité élevées.